

PROGRAMME DE LA FORMATION

MARDI 22 JUIN

A partir de 15h pour la sortie terrain
RDV à la salle polyvalente de Saint Barthélémy

De 18h à 20h pour la formation en salle
Salle polyvalente de Saint Barthélémy, 38 270
112 Chemin des écoles



LES OBJECTIFS :

Devant l'accélération du changement climatique et ses conséquences de plus en plus dramatiques pour nos écosystèmes, il est indispensable de mieux cerner ses enjeux et ses problématiques.

À la suite de cette formation, vous... :

- Comprendrez mieux le changement climatique et ses conséquences sur la forêt et la filière forêt-bois ;
- Connaîtrez deux outils récemment développés pour aider les propriétaires dans leurs choix de gestion ;
- Aurez en tête de nombreuses idées pour agir concrètement pour la forêt, la filière forêt-bois et plus largement votre territoire.

CONTACTS :

Charte forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux :

Amandine PRÉVOST

04 74 59 11 57 - 06 07 50 82 86

cft.basdauphinebonnevaux@bievre-isere.com

Charte forestière des Chambaran :

Marie-Laure JAS

04 76 36 30 76 - 06 70 64 44 85

cft.chambaran@bievre-isere.com

Association des communes forestières de l'Isère :

Valentin BERLIOUX

04 76 17 22 65 - 07 67 40 30 20

isere@communesforestieres.org

Organisateurs :



Partenaires intervenant :



Financeurs :



PROGRAMME

15h - 17h30 : Sortie terrain sur une parcelle forestière :

RDV à la salle polyvalente de Saint Barthélémy

- Visite d'une parcelle dépérissante
- Découverte d'une action concrète
- Échanges sur le terrain

18h - 20h : Formation en salle avec l'ONF et le CNPF :

À la salle polyvalente de Saint Barthélémy

- Les défis du changement climatique : les bases scientifiques et les impacts sur le monde forestier
- Deux outils développés pour aider les propriétaires à considérer le changement climatique dans leurs décisions
- Que préconisent les forestiers ?
- L'urgence d'agir : Quelle politique adopter sur mon territoire et quelles actions mettre en œuvre concernant le changement climatique ?

20h : Fin de la formation

!/ Pensez à vous munir d'un masque pour la partie en salle et d'une tenue adaptée pour le terrain.

Organisateurs :



Partenaires intervenant :



Financeurs :



Bulletin d'inscription

Inscription gratuite

Merci de nous faire parvenir votre réponse avant le 20 juin 2021 en remplissant le formulaire suivant :

<https://forms.gle/mkGFTtYJ7roFPQde9>

Ou bien par téléphone au 07 67 40 30 20

Ou bien par mail en renvoyant le bulletin ci-dessous à

isere@communesforestieres.org (un accusé de réception vous sera fait)

----- Votre participation

- Je participe à la sortie terrain de 15h à 17h30
- Je participe à la formation de 18h à 20h
- Je viens accompagné de :

Vos coordonnées

Nom et Prénom : _____

Commune : _____

Fonction : _____

Mail : _____

Téléphone : _____



PEFC[™]
10 - 4 - 141

Participer à une réunion de vulgarisation et d'information fait partie des engagements à respecter pour les propriétaires dont la forêt est certifiée PEFC.

Les Communes Forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes sont reconnues comme organisme de formation par les Ministères de l'Intérieur et du Travail de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du dialogue social.